



Intitulé du Projet : Gestion durable des débris post-séisme pour la protection de la santé publique et de l'environnement

**Appel à Consultation pour la réalisation
d'une étude de diagnostic et élaboration
d'un plan d'action pour la gestion durable
des débris post-séisme**

Référence :

AC01/GDDS/DRE/2025

Version :

Octobre 2025

Termes de référence



Table des matières

1. Présentation et consistance de l'étude	4
1.1. Contexte de l'étude	4
1.2. Objectif général	5
1.3. Objectifs spécifiques	6
1.4. Description des missions.....	6
1.5. Consistance des Prestations	7
1.5.1. Mission 1 – Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire....	7
1.5.2. Mission 2 – Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales.....	8
1.5.3. Mission 3 – Conception d'une solution pilote de traitement durable des débris	10
1.6. Durée de la prestation	11
1.7. Réunions de travail	11
1.8. Livrables à fournir.....	12
1.9. Examen et validation des livrables	13
1.10. Confidentialité et propriété des livrables	14
2. Modalités de règlement	14
2.1. Modalités de règlement	14
2.2. Exonération de la TVA.....	14
3. Règles de consultation.....	14
3.1. Modalités de candidature	14
3.2. Conditions requises des concurrents.....	15
3.3. Qualifications et expériences requises du BET	15
3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :	16
3.3.2. Equipe des experts :	16
3.4. Composition des réponses à la présente consultation.....	17
3.4.1. Dossier administratif	17



3.4.2. Offre technique	18
3.4.3. Offre financière	18
4. Critères d'évaluation de la consultation	22
Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur	25
Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement.....	26
Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae.....	28

1. Présentation et consistance de l'étude

1.1. Contexte de l'étude

Le 8 septembre 2023, un séisme de magnitude 6,8 a frappé la région d'Al Haouz, provoquant l'une des catastrophes naturelles les plus dévastatrices qu'ait connues le Maroc au cours des dernières décennies. Outre les pertes humaines tragiques et les dégâts matériels considérables, l'événement a généré un volume sans précédent de débris, provenant de milliers d'habitations, d'infrastructures et de bâtiments publics effondrés ou gravement endommagés.

Dans l'immédiat après-crise, les priorités se sont naturellement concentrées sur les actions vitales de sauvetage, le relogement d'urgence et la réhabilitation des infrastructures essentielles. Le Royaume a ainsi déployé un programme stratégique ambitieux de reconstruction des zones sinistrées, assorti d'un dispositif d'appui socioéconomique en faveur des populations touchées. Un vaste effort d'évacuation a été entrepris, tandis que de nombreux chantiers relatifs à l'aménagement des infrastructures de base et à la construction de logements décentes ont été engagés, dont certains sont déjà achevés et réceptionnés.

Cependant, la gestion des débris est demeurée une problématique complexe. L'accumulation de gravats dans les zones urbaines et rurales, les dépôts sauvages en bord de routes ou de cours d'eau, ainsi que le manque de dispositifs structurés de tri et de traitement, présentent aujourd'hui plusieurs risques critiques pour la santé publique, l'environnement et la planification territoriale durable. Sans une approche coordonnée, planifiée et écologiquement responsable, la gestion de ces débris pourrait retarder la reconstruction durable, générer des coûts environnementaux importants et compromettre la résilience des communautés locales à long terme.

C'est dans cette perspective que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), et avec le soutien financier du Gouvernement du Japon, a initié le projet intitulé : « Projet de gestion durable des débris post-séisme pour la protection de la santé publique et de l'environnement ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération multilatérale en matière de gestion des risques de catastrophes et reconstruction durable, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce projet vise donc à accompagner les autorités nationales et locales dans la mise en place d'une gestion durable, sûre et inclusive des débris post-catastrophe, conformément aux meilleures pratiques internationales et aux standards de sauvegarde environnementale, conciliant les impératifs de sécurité, d'efficacité logistique, de durabilité environnementale et d'inclusion sociale.

L'initiative se distingue par une approche innovante et multidimensionnelle :

- L'utilisation de technologies de pointe (télédétection, imagerie satellitaire, drones, scanners 3D) pour la cartographie et la surveillance des sites de dépôt des débris ;



- La participation active des acteurs locaux, des collectivités territoriales et de la société civile dans la planification et le suivi des interventions ;
- La formation et la sensibilisation des institutions et des communautés à la gestion durable des déchets ;
- La conception de solutions pilotes de gestion et de valorisation des matériaux, inspirées des meilleures pratiques internationales ;
- La capitalisation des leçons apprises afin de renforcer la préparation nationale aux futures crises.

Cependant, la gestion des déchets demeure un défi d'envergure, à la fois complexe et multidimensionnel. Elle appelle une réflexion approfondie et concertée, à même de concevoir des solutions durables et cohérentes à l'échelle du territoire. Dans cette perspective, la gestion durable des déchets post-séisme ne se limite pas à une simple opération technique : elle s'affirme comme un levier stratégique pour une reconstruction à la fois écologique, inclusive et résiliente des territoires sinistrés. Elle offre ainsi l'opportunité de transformer une crise en moteur de transition vers des pratiques de gestion plus responsables, circulaires et durables.

Les communes d'Amez Miz, d'Asni et de Moulay Brahim ont été retenues comme zones d'action prioritaires en raison :

- De la sévérité des dégâts observés sur le bâti et les infrastructures ;
- De la présence de sites de dépôt critiques et non organisés ;
- De la nécessité d'un accompagnement renforcé des autorités locales dans la planification environnementale post-séisme.

Les présents Termes de Référence (TDR) s'inscrivent dans cette logique de soutien technique et stratégique. Ils visent à confier à un Bureau d'Études Technique (BET) la réalisation d'un diagnostic approfondi, l'élaboration d'un plan d'action de gestion des déchets, ainsi que la conception d'une solution pilote adaptée aux réalités territoriales et environnementales des zones ciblées.

Cette mission contribuera directement à :

- Éclairer les décisions des autorités locales et nationales à travers des données fiables, actualisées et géoréférencées ;
- Structurer une approche méthodique de tri, de transfert et de valorisation des déchets ;
- Promouvoir des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement et de la santé publique ;
- Favoriser la coordination et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la reconstruction post-séisme.

1.2. Objectif général

Réaliser un diagnostic complet et élaborer un plan d'action opérationnel pour la gestion durable des déchets post-séisme dans les communes prioritaires d'Amez Miz, Asni et Moulay Brahim.

1.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques des prestations confiées au BET sont les suivants :

- Identifier et caractériser les sites critiques de dépôt de débris ;
- Élaborer un plan d'action stratégique et chiffré pour la gestion, le tri, le stockage et la valorisation des débris ;
- Renforcer les capacités des acteurs institutionnels et territoriaux à travers deux ateliers de formation et de sensibilisation ;
- Concevoir une solution pilote de traitement durable et circulaire des débris, intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques.

1.4. Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en trois missions principales :

N°	Titre de la mission	Objectif de la mission
1	Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire	Etablir un état des lieux complet et géoréférencé des débris issus du séisme et des chantiers de construction ou de réhabilitation dans les communes cibles. Le diagnostic permettra de caractériser les matériaux, d'identifier les sites critiques et de quantifier les volumes à traiter.
2	Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales	Transformer les résultats du diagnostic en un plan d'action clair, structuré et opérationnel, proposant au moins trois scénarios adaptés de gestion, de tri, de traitement et de stockage, en cohérence avec les principes de durabilité, de résilience et de circularité. Concevoir et animer deux ateliers de formation et de sensibilisation à destination des acteurs locaux.
3	Conception d'une solution pilote de traitement durable des débris	Proposer une solution concrète et innovante de traitement durable des débris, fondée sur les résultats du plan d'action et adaptée aux contraintes et opportunités du territoire.

1.5. Consistance des Prestations

Les prestations confiées au BET se décomposent en plusieurs volets principaux, chacun comportant plusieurs étapes clés :

1.5.1. Mission 1 – Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire

Objectif de la mission :

Cette première mission constitue la pierre angulaire de l'étude. Elle vise à établir un état des lieux exhaustif des débris générés par le séisme, ainsi que ceux issus des activités récentes de construction, de démolition et de réhabilitation dans les communes d'Amez Miz, d'Asni et de Moulay Brahim. Le Bureau d'Études devra conduire une analyse détaillée de la nature, de la composition, du volume et du tonnage des gravats présents sur le terrain, en distinguant les différentes sources de production (bâtiments effondrés, chantiers, infrastructures publiques, etc.).

Dans cette optique, une cartographie haute définition sera élaborée à partir de relevés satellitaires, de données de télédétection et de prises de vue par drones, afin de produire une représentation spatiale précise des zones impactées. Cette cartographie devra inclure un comparatif temporel avant/après séisme, mettant en évidence les zones les plus touchées, les dynamiques de dégagement et les efforts déjà entrepris par les autorités pour la réhabilitation du territoire.

Des levés topographiques ciblés seront effectués sur les sites de dépôts critiques afin d'évaluer leur capacité de stockage, leur stabilité géotechnique et leur impact environnemental. L'ensemble de ces données constituera une base d'information stratégique permettant de quantifier les volumes de débris, d'évaluer leur potentiel de valorisation (recyclage, réemploi, concassage, etc.) et de définir les priorités d'intervention pour une gestion rationnelle et durable des gravats.

Enfin, la mission intégrera la présentation d'un cadre de référence (benchmark) sur les pratiques internationales en matière de gestion des débris post-séisme, mettant en lumière les approches adoptées dans des contextes comparables (organisation institutionnelle, logistique, cadre réglementaire, technologies de tri et de valorisation, etc.). Ce benchmark sera accompagné d'une clarification terminologique visant à harmoniser les définitions et les concepts utilisés dans le cadre de l'étude, afin d'assurer une compréhension partagée et une cohérence dans la mise en œuvre des recommandations futures.

Pour garantir la qualité, la précision et l'efficacité des diagnostics et interventions sur le terrain, le BET devra mobiliser un ensemble complet d'outils et équipements spécialisés. Ceci inclut l'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG) pour la cartographie, l'analyse spatiale et la gestion des bases de données géoréférencées, permettant de centraliser et de visualiser les informations relatives aux sites de débris, aux volumes et à la typologie des matériaux. **L'usage de drones est requis** pour la capture d'images aériennes, la réalisation de relevés photogrammétriques et le suivi des travaux, assurant une couverture exhaustive et des perspectives inédites pour le reporting avant, pendant et après les interventions. Le BET devra également mettre

en œuvre des matériels de levé topographique et capteurs 3D pour la mesure précise des volumes, la modélisation tridimensionnelle des sites et la caractérisation des débris. Enfin, des logiciels de modélisation et d'aide à la décision seront utilisés pour produire des analyses avancées, simuler différents scénarios de gestion et faciliter l'élaboration du plan d'action et des solutions pilotes. L'ensemble de ces équipements et outils doit être employé conformément aux normes de qualité, de sécurité et aux meilleures pratiques internationales, afin de garantir la fiabilité des données et la pertinence des recommandations stratégiques.

Tâches attendues :

- Collecter et analyser les données existantes sur les zones sinistrées ;
- Réaliser un diagnostic des débris issus du séisme (bâtiments effondrés, infrastructures, sites publics) ;
- Réaliser un diagnostic des déchets de construction et de démolition (DCD) liés aux chantiers de réhabilitation et de reconstruction ;
- Mettre en œuvre une cartographie haute définition à partir de relevés satellitaires, de télédétection et de vols de drones ;
- Effectuer des levés topographiques détaillés des sites de dépôts critiques et zones d'accumulation ;
- Réaliser une caractérisation des gravats (nature, composition, volume, tonnage, potentiel de valorisation) ;
- Identifier les zones présentant des risques environnementaux ou sanitaires liés à la présence de débris ;
- Présenter un cadre de référence (benchmark) sur les meilleures pratiques internationales de gestion post-séisme, incluant la terminologie, les standards techniques et les approches institutionnelles pertinentes.
- Rédiger un rapport de diagnostic détaillé et illustré par des cartes, graphiques et analyses spatiales.
- Développer un SIG intégré permettant de cartographier la zone d'intervention, les sites de stockage, les zones principales de production et toute information d'aide à la prise de décision.

Livrables attendus :

- Cartes thématiques par commune et carte d'ensemble : zones sinistrées, sites de dépôts critiques, zones urbaines et rurales affectées.
- Levés topographiques des sites critiques : altitude, pente, superficie, accessibilité.
- Localisation des points de collecte, tri et stockage potentiel des gravats.
- Base de données SIG intégrant les coordonnées GPS, volumes et typologies de débris.
- Rapport de la mission.
- Compte-rendu des réunions et ateliers.

1.5.2. Mission 2 – Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales

Objectif de la mission :

La seconde mission consiste à traduire les constats issus du diagnostic en un plan d'action opérationnel, stratégique et chiffré pour la gestion durable des débris dans les communes prioritaires. Ce plan devra définir les

options optimales en matière d'emplacement, de tri, de traitement, de stockage temporaire et de transfert, tout en intégrant des variantes et scénarios adaptés aux réalités locales (contraintes logistiques, topographiques, environnementales et sociales).

Le plan d'action devra proposer une hiérarchisation des interventions, un calendrier prévisionnel, une estimation budgétaire détaillée, ainsi qu'un schéma institutionnel de mise en œuvre clarifiant les rôles et responsabilités des différents acteurs (collectivités, administrations, société civile, opérateurs privés). Il devra s'aligner sur les standards internationaux de gestion des débris post-catastrophe, notamment en matière de sécurité, de traçabilité et de durabilité environnementale.

Parallèlement, le Bureau d'Études sera chargé d'organiser deux ateliers de formation et de sensibilisation (un jour chacun), destinés aux collectivités territoriales d'Al Haouz, aux autorités locales, aux représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Équipement et à la société civile. Ces ateliers viseront à renforcer les capacités institutionnelles et communautaires en matière de gestion durable des déchets de construction et de démolition, à diffuser les bonnes pratiques internationales, et à favoriser l'appropriation locale du futur plan d'action. Le BET devra élaborer la méthodologie, le programme, le contenu pédagogique et les études de cas comparatives à soumettre à validation avant déploiement.

Tâches attendues :

- Identifier les sites potentiels de tri, traitement et stockage temporaire des débris ;
- Définir au moins trois scénarios techniques de gestion (tri, transfert, valorisation, mise en décharge contrôlée, etc.) avec une analyse SWOT des défis et opportunités de chacune des options proposées ;
- . Élaborer un plan d'action détaillé et chiffré pour chacune des options proposées, incluant :
 - ✓ Les objectifs spécifiques,
 - ✓ Le calendrier de mise en œuvre,
 - ✓ Les responsabilités institutionnelles,
 - ✓ Les estimations budgétaires et besoins logistiques ;
- Proposer un modèle de gouvernance locale et de coordination entre acteurs ;
- Élaborer un cadre de suivi-évaluation avec indicateurs de performance et outils de reporting ;
- Concevoir et animer deux ateliers de formation et de sensibilisation (1 jour chacun) à destination :
 - ✓ Des collectivités territoriales d'Al Haouz,
 - ✓ Des autorités locales et régionales,
 - ✓ Des représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Équipement et de la société civile ;
- Produire la méthodologie, le programme, les supports de formation et des cas pratiques internationaux à soumettre à validation avant organisation ;
- Intégrer les retours des parties prenantes et finaliser le plan d'action validé.

Livrables attendus :

- Rapport de la mission.
- Programme, méthodologie pédagogique et supports de formation : présentations, guides pratiques, études de cas internationales.
- Compte-rendu des réunions et ateliers.

1.5.3. Mission 3 – Conception d'une solution pilote de traitement durable des débris

Objectif de la mission :

La troisième mission a pour objectif de traduire la stratégie en action concrète à travers la conception d'une solution pilote de traitement durable des débris, conforme au plan d'action élaboré. Cette solution devra s'appuyer sur les enseignements tirés du diagnostic et sur les meilleures pratiques internationales en matière de gestion circulaire des matériaux issus des catastrophes naturelles.

Le Bureau d'Études devra concevoir un prototype technique et organisationnel applicable dans la zone d'action prioritaire ou sur un site pilote représentatif. Cette solution devra intégrer des approches innovantes de tri, de valorisation et de réutilisation des matériaux, tout en garantissant la sécurité sanitaire, la conformité environnementale et la viabilité économique du dispositif. Elle devra également inclure une estimation budgétaire complète, un schéma de fonctionnement, et des indicateurs de performance permettant d'évaluer son efficacité et sa reproductibilité dans d'autres zones sinistrées.

Au-delà de l'aspect technique, cette mission vise à démontrer qu'une gestion durable des débris peut devenir un levier de développement local, générant des emplois verts, favorisant la reconstruction écoresponsable et réduisant l'empreinte environnementale globale du processus post-séisme. Le pilote servira ainsi de modèle de référence pour les futures interventions nationales dans le domaine de la gestion des débris post-catastrophe.

Tâches attendues :

- Identifier une zone pilote pertinente pour la mise en œuvre expérimentale de la solution ;
- Concevoir une solution technique de traitement et valorisation adaptée aux matériaux locaux ;
- Intégrer les considérations de sécurité, d'environnement et de santé publique dans le design proposé ;
- Proposer un schéma organisationnel et opérationnel du dispositif pilote (rôles, gestion, maintenance, logistique) ;
- Élaborer une étude de faisabilité technico-financière détaillée de la mise en œuvre du pilote ;
- Définir des indicateurs de performance et d'impact environnemental, économique et social ;
- Produire un rapport technique et conceptuel présentant la solution, les coûts, les bénéfices attendus et les conditions de reproductibilité.

Livrables attendus :

- Rapport de la mission.
- Compte-rendu des réunions et ateliers.
- Rapport de synthèse de la prestation et résumé exécutif pour les décideurs

1.6. Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation. Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de la présente consultation et les règles de l'art.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

- Préparation du rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : 15 jours après le début de la consultation (ordre de service) ;
- Mission 1 : 2 mois ;
- Mission 2 : 1 mois ;
- Mission 3 : 1 mois.

1.7. Réunions de travail

Le BET est tenu à planifier en parfaite concertation avec l'équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation. Les réunions de travail et de suivi se feront en présentiel (le mode visioconférence peut être envisagé sous certaines conditions après accord explicite du Maître d'Ouvrage).

Mis à part les ateliers, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

Tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire. Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

Aucun service de restauration ou de réservation de salle n'est sollicitée dans le cadre de cette prestation. L'ensemble des ateliers et réunions seront organisés au niveau des administrations partenaires du projet.

1.8. Livrables à fournir

Livrables	Date de remise des livrables
Livable 0 (L0) Rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : ➤ Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ; ➤ Définition de la méthodologie de travail et des besoins en données à collecter auprès des acteurs ; ➤ Définition des outils de travail.	15 jours après le début de la consultation (signature du contrat).
Atelier 1 : Présentation de la prestation et de la méthodologie de travail	
<u>Livrables 1</u> Rapport de la mission 1 : Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire (version provisoire et version définitive). Plans et cartes thématiques Compte-rendu des réunions et ateliers.	Deux mois (2) à partir de la notification de l'ordre de service. Deux mois (2) à partir de la notification de l'ordre de service. Trois jours (3) maximum après chaque atelier/réunion.
Atelier 2 : Validation des résultats de la Mission 1	
<u>Livrables 2</u> Rapport de la mission 2 : Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales (version provisoire et version définitive). Méthodologie, programme et supports de formation. Compte-rendu des réunions et ateliers.	Un mois (1) à partir de la validation de la Mission 1. Une semaine (1) à partir de la validation de la Mission 1. Trois jours (3) maximum après chaque atelier/réunion.
Atelier 3 : Atelier de renforcement des capacités (1)	
Atelier 4 : Atelier de renforcement des capacités (2)	
Atelier 5 : Validation des résultats de la Mission 2	



<u>Livrables 5 :</u> Rapport de la mission 3 : Conception d'une solution pilote de traitement durable des déchets (version provisoire et version définitive) ; Rapport de synthèse de la prestation et résumé exécutif pour les décideurs (version provisoire et version définitive).	Un mois (1) à partir de la notification de l'ordre de service. Un mois (1) à partir de la notification de l'ordre de service.
Atelier 6 : Validation des résultats de la Mission 3	
Présentation finale de l'ensemble des résultats de la prestation	

N.B :

- *L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *Les livrables définitifs de chaque mission doivent être livrés également en format papier en 6 exemplaires.*
- *Le rapport de synthèse de la prestation doit être en arabe, en français et en anglais.*

1.9. Examen et validation des livrables

L'ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maître d'ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet et l'équipe du projet.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera par l'équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le BET à l'équipe du projet pour examen. L'examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le BET assurera l'actualisation des livrables suite aux remarques de l'équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations feront objet d'un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-avant.

1.10. Confidentialité et propriété des livrables

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation. Aucun document ou information ne pourra être divulgué sauf par accord explicite du Maître d'Ouvrage.

Tous les documents, rapports, outils, bases de données, établis par le BET sont la propriété exclusive du Maître d'Ouvrage.

2. Modalités de règlement

2.1. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l'équipe du projet) sur la base de décompte rétabli par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

2.2. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

3. Règles de consultation

3.1. Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

Dossier physique

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC01/GDDS/DRE/2025_ nom du BET ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1ère enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC01/GDDS/DRE/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du BET ».
- Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC01/GDDS/DRE/2025 – Offre financière _ nom du BET ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

Ou

Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante : **projet.gdds@gmail.com**

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC01/GDDS/DRE/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du BET ».
- Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC01/GDDS/DRE/2025 – Offre financière _ votre nom et prénom ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.

3.2. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les **bureaux d'études nationaux spécialisés** conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

Compétences clés :

- Maîtrise des outils SIG, GPS, données satellitaires, drones et scanners 3D ;
- Expérience dans le traitement et la modélisation des données spatiales ;
- Maîtrise des procédures et normes internationales de gestion des débris post-catastrophe ;
- Capacités de rédaction, synthèse et communication en français et arabe.

NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la Province d'Al Haouz

3.3. Qualifications et expériences requises du BET

Le BET qui sera chargé de l'exécution des prestations de la présente étude, devra permettre de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Il doit avoir une maîtrise confirmée des compétences clés décrites ci-dessus.



L'équipe doit être encadrée par un(e) professionnel(le) de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins Dix (10) ans, dans le domaine cible. Il/Elle sera désigné(e) comme « Chef(fe) de l'équipe ».

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée dans les domaines de la topographie, génie civil, génie de l'environnement, montage technico-financier des projets environnementaux, économie circulaire.

3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :

Plus précisément, les responsabilités du (de la) chef (fe) d'équipe incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de l'étude ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de l'équipe des experts devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme d'ingénieur d'Etat dans le domaine de l'environnement /génie civil/topographie ou Diplôme d'architecte ou équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans un domaine en rapport avec le domaine cible de la prestation : « génie civil, génie de l'environnement, économie circulaire »
- Justifier **au moins cinq (5) expériences** probantes pour le compte du secteur public, ou des agences de coopération internationale confirmés dans le domaine cible.

3.3.2. Equipe des experts :

Cette équipe comprendra au moins les profils suivants :

1. Ingénieur géomètre-topographe (min. 10 ans d'expérience) : spécialisé en cartographie, télédétection, SIG et levés topographiques.

Il/elle sera chargé(e) de :

- Réaliser les relevés satellitaires, drones et télédétection pour cartographier la zone d'étude.
- Effectuer les levés topographiques des sites de dépôts critiques et zones de gravats.
- Élaborer des cartes SIG et modèles 3D pour visualiser les volumes et flux de débris.
- Soutenir la planification spatiale du plan d'action et la localisation des sites de tri, stockage et traitement.
- Réaliser l'ensemble des plans/cartes thématiques nécessaires.

2. Ingénieur en génie civil (min. 10 ans d'expérience) : spécialisé en bâtiment, infrastructures, matériaux de construction, et gestion de chantiers.

Il/elle sera chargé(e) de :

- Évaluer la stabilité et capacité des sites de dépôts pour le tri et le stockage temporaire.
- Définir les besoins en infrastructures, accès, aménagements et matériaux pour la solution pilote.

- Elaborer l'ensemble des plans techniques, schémas synoptiques et estimations budgétaires dans son périmètre d'action.
- Etablir un montage technico-financier pour la solution pilote.

3. Ingénieur environnementaliste (min. 10 ans d'expérience) : spécialisé en gestion des déchets solides, valorisation et économie circulaire.

Il/elle sera chargé(e) de :

- Analyser la composition et la nature des matériaux des débris et identifier les risques environnementaux et sanitaires y afférents.
- Concevoir les scénarios techniques de gestion : tri, transport, traitement et valorisation.
- Déterminer les déchets dangereux ou non-inertes et proposer leur gestion sécurisée.
- Élaborer les mesures d'atténuation et suivi environnemental pour la gestion des débris.
- Intégrer les principes de valorisation et économie circulaire dans le plan d'action.
- Garantir que la solution pilote respecte les normes environnementales et de santé publique.

Exceptionnellement, le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs membres de l'équipe au cours de l'exécution de leur mission. Le Contractant devra pourvoir leur remplacement par le recrutement d'un professionnel de qualité au moins égale et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

Le cas échéant, le changement d'un membre de l'équipe par le contractant, doit être de même profil et notifié au maître d'ouvrage dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

3.4. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

3.4.1. Dossier administratif

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la

matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;

- Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- Une copie des statuts de la société candidate ;
- Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

3.4.2. Offre technique

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le consultant(e) approchera et effectuera le travail ;
- Un CV professionnel permettant clairement de présenter le profil du candidat(e), sa formation académique, ses qualifications professionnelles, son expérience acquise dans les domaines de spécialités demandés conformément aux termes de référence ; le CV doit être accompagné par des copies légalisées des diplômes et par les références professionnelles justifiant son expertise, signées par les maîtres d'ouvrage correspondants.

3.4.3. Offre financière

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.



Bordereau du prix global :

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (Hors TVA)	
		En chiffres	En lettres
Mission 1 - Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire	Forfait (F)		
Mission 2 - Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales	Forfait (F)		
Mission 3 - Conception d'une solution pilote de traitement durable des débris	Forfait (F)		
TOTAL (Hors TVA)			
TVA (20%)			
TOTAL (TTC)			

Le présent bordereau des prix est arrêté à la somme de (en chiffres et en lettres)
Dirhams Hors TVA

Fait à Le.....

Signature et cachet du concurrent



Décomposition des Prix

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous – Total (MAD)
Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail	Forfait		01	
Mission 1 - Diagnostic et cartographie des débris dans la zone d'intervention prioritaire				
Chef(fe) de l'équipe	H/J		10	
Ingénieur géomètre-topographe	H/J		15	
Ingénieur en génie civil	H/J		05	
Ingénieur environnementaliste	H/J		05	
Mission 2 - Élaboration d'un plan d'action de gestion durable des débris et renforcement des capacités locales				
Chef(fe) de l'équipe	H/J		10	
Ingénieur géomètre-topographe	H/J		05	
Ingénieur en génie civil	H/J		15	
Ingénieur environnementaliste	H/J		05	
Mission 3 - Conception d'une solution pilote de traitement durable des débris				
Chef(fe) de l'équipe	H/J		10	
Ingénieur géomètre-topographe	H/J		05	
Ingénieur en génie civil	H/J		15	
Ingénieur environnementaliste	H/J		05	
<u>TOTAL – A -</u>				
Frais de déplacement de l'équipe, de collecte de données.	Forfait		01	



TOTAL – B -				
Production des documents				
- Livrable L0	Unité		06	
- Livrable L1	Unité		06	
- Livrable L2	Unité		06	
- Livrable L3	Unité		06	
TOTAL – C -				
Montant total A + B + C (Hors TVA)				
TVA (20%)				
TOTAL (TTC)				

Le présent bordereau des prix est arrêté à la somme de (en chiffres et en lettres)
Dirhams Hors TVA

Fait à Le.....

Signature et cachet du concurrent

4. Critères d'évaluation de la consultation

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l'« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point (<u>Motif d'écartement</u>) Méthodologie répondant strictement aux termes de référence (compréhension moyenne) : 10 points Méthodologie développée répondant aux termes de référence (bonne compréhension) : 20 points Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	30
Total (C1)	.../30
Outils et équipement Inadéquation des outils et équipements (SIG, drone, matériel de levé, capteurs 3D, logiciels de modélisation) : 0 point (<u>Motif d'écartement</u>) Disponibilité et adéquation des outils et équipements (SIG, drone, matériel de levé, capteurs 3D, logiciels de modélisation) : 10 points	10
Total (C2)	.../10



Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Justificatifs
Chef (fe) de l'équipe des experts ingénieur d'Etat dans le domaine de l'environnement / génie civil / Topographe ou architecte ou équivalent ou équivalent ayant au moins : - 10 ans d'expérience ; - 5 références dans le domaine cible ;	Nt 1 : 15	- CV - Diplômes - Attestations de Référence	Expérience : - Plus de 10 ans d'expérience : 10 points Références : - 5 références ou plus : 5 points (1 points/ référence valide) <u>Motifs d'écartement :</u> Diplôme / Profil non conforme Expérience inférieure à 10 ans Aucune référence valide
Un Ingénieur géomètre-topographe ayant au moins : - 10 ans d'expérience ; - 3 références dans le domaine cible ;	Nt 2 : 15	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 10 ans d'expérience : 10 points - Inférieur à 10 ans d'expérience : 0 points Références : - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <u>Motifs d'écartement :</u> Diplôme / Profil non conforme
Un Ingénieur génie civil ayant au moins : - 10 ans d'expérience ; - 3 références dans le domaine cible ;	N 3 : 15	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 10 ans d'expérience : 10 points - Inférieur à 10 ans d'expérience : 0 points Références : - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <u>Motifs d'écartement :</u> Diplôme / Profil non conforme
Un Ingénieur environnementaliste ayant au moins : - 10 ans d'expérience ; - 3 références dans le domaine cible ;	Nt 4 : 15	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 10 ans d'expérience : 10 points - Inférieur à 10 ans d'expérience : 0 points Références : - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <u>Motifs d'écartement :</u> Diplôme / Profil non conforme
Total (C3)			/60
Total global Nt			/100

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Diplôme / Profil / Expérience non conforme ou aucune référence valide du (de la) Chef (fe) de l'équipe ;
2. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maître d'ouvrage concerné) ;
3. Obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
4. Absence de la note méthodologique ou non-conformité ;
5. Inadéquation des outils et équipements (SIG, drone, matériel de levé, capteurs 3D, logiciels de modélisation)

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC01/GDDSDRE/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour la réalisation d'une étude de diagnostic et élaboration d'un plan d'action pour la gestion durable des débris post-séisme**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable/ Gestion durable des débris post-séisme pour la protection de la santé publique et de l'environnement.**

A- Pour les personnes morales

Je soussigné (Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :

Adresse du siège social de la société

Adresse du domicile élu :

Affilier à la CNSS sous le n°

N° de patente :

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à le

Signature du concurrent et Cachet



Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC01/GDDS/DRE/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour la réalisation d'une étude de diagnostic et élaboration d'un plan d'action pour la gestion durable des débris post-séisme**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable/ Gestion durable des débris post-séisme pour la protection de la santé publique et de l'environnement.**

A- Pour les personnes morales :

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société)
en ma qualité de dûment habilité à participer à la consultation relative à
.....

Au capital de :

Adresse du siège social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n°

Inscrit au Registre de Commerce de sous le n°

N ° de Taxe Professionnelle :

CIN du représentant légal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A (En lettres et en chiffres)



Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....



Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

CURRICULUM VITAE

1. Fonction proposée au sein de l'équipe :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

Objet de la prestation	Organismes bénéficiaires	Consistance	Dates de réalisation	Lieux de réalisation

13. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d'enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l'établissement (éviter les abréviations).

14. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l'expert ayant un rapport direct avec l'objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre



d'année d'expérience et le lieu d'emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

15. Langues :

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

Date.....

Signature de l'expert

Signature et cachet de la société

